

Immo-Basilix

SOCIETE ANONYME
AVENUE DU PORT 12
1080 BRUXELLES

RPR 0453 348 801

Certificat immobilier ‘Basilix’

ISIN-code BE0003674851

Ce communiqué s'inscrit dans le cadre des informations réglementées par l'art. 36 de l'AR du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

CERTIFICAT IMMOBILIER “BASILIX”

Le coupon numéro 20 des certificats immobiliers “Basilix” sera mis en paiement à partir du 28 novembre 2014 aux guichets de la KBC Bank, pour un montant brut de EUR 24,33 dont EUR 7,42 en exemption du précompte mobilier au titre de remboursement de capital. Après retenue du précompte mobilier de EUR 4,23 un montant net de EUR 20,10 par certificat sera payé.

Ensuite les dates suivantes sont valables: ex date 25 novembre 2014; record date 27 novembre 2014 et payment date 28 novembre 2014.

Le calcul du coupon sera commenté lors d'une réunion d'information qui aura lieu le 14 janvier 2015 à 10.00 heures, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles. Tout porteur de certificat pourra assister à la réunion sur production de son titre ou d'un certificat de dépôt dans une banque belge.

Information par rapport au certificat est disponible sur le site www.kbcmcbanking.com/basilix.

La société Immo-Basilix S.A., émettrice du certificat immobilier "Basilix", souhaite par la présente informer les porteurs de certificat qu'elle a fait procéder à une évaluation au 12 septembre 2014 par le bureau de Crombrughe & Partners du centre commercial Basilix, avenue Charles-Quint 420 à 1082 Bruxelles, qui fait l'objet du certificat. Le bien, la station-service exclue, a été évalué à une valeur acte en mains de EUR 70.050.000 contre EUR 69.850.000 au 12 septembre 2013.

Cette évaluation émane d'un bureau d'expertise bien connu dans le marché, mais n'engage en rien la société émettrice du certificat.